



Fiche d'inscription Union Sportive de Palaiseau
Section PLONGEE SOUS-MARINE
Année 2017-2018



Nom : Prénom:
Adresse :
Code Postal : Ville :
Né(e) le : A :
Email :
Tel. fixe : Tel. portable :

Photo d'identité

Vous êtes plongeur : N° de licence :

Possédez-vous une assurance plongée (attestation à fournir le cas échéant)

Niveau plongeur : Niveau d'encadrement : Niveau apnée :

Nbre de plongées : Date dernière plongée : Niveau Bio :

Activité souhaitée : (sous réserve de validation par l'équipe pédagogique du club)

Entretien / N4 (118€) **Encadrement** (64€) **Licence seule** (64€) **Initiateur** (214€)

Formation Plongée (214€) : N1 N2 N3 Perfectionnement PSP compétition
(Plongée Sportive en Piscine)

Formation Apnée (214€) : A1 A2 A3 **Formation Handi Sub** (214€) :

Souhaitez-vous un reçu pour votre inscription

Abonnement à la revue SUBAQUA : 6 numéros (26€) 12 numéros (49€)

Renseignements divers :

Taille de T-shirt : XS S M L XL XXL XXXL

Etes-vous allergique à l'aspirine ? Oui Non

Autre(s) allergie(s) connue(s) :

Conseil santé : Certains médicaments sont contre-indiqués pour la pratique de la plongée sous-marine. Nous recommandons de vérifier auprès de votre médecin traitant la compatibilité des médicaments prescrits avec la pratique de ce sport, et d'informer l'équipe des moniteurs des éventuelles limitations préconisées par celui-ci.

Personne(s) à prévenir en cas de problème :

Nom et prénom :

Téléphone : Lien de parenté :

Je n'autorise pas le club à publier une photo de moi (sur le site internet, dans le cadre de l'activité) :

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de la Section Plongée.

Date et Signature :

Ne rien inscrire dans ce cadre, réservé au secrétariat

Cotisation Date de la dernière visite médicale



Fiche d'inscription Union Sportive de Palaiseau

Section PLONGEE SOUS-MARINE

Année 2017-2018



Inscriptions :

Une inscription n'est valable que si tous les documents demandés sont remplis et la cotisation réglée. Une attention particulière est portée à la visite médicale correspondant à votre activité. **L'accès au bassin n'est possible qu'aux adhérents en possession d'une visite médicale de moins de un an.**

Assurance :

Les cotisations incluent la licence FFESSM, avec l'assurance individuelle complémentaire **Loisir 1**. Pour obtenir plus d'informations ou des garanties étendues, contacter le secrétariat du club.

Conseil assurances : La section attire l'attention de ses adhérents sur l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne offrant des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Il est rappelé par exemple que lors d'accident sans tiers responsable (ex. atteinte d'une oreille, accident de décompression, ...) la victime ne peut prétendre à aucune indemnité ni remboursement sauf à justifier d'un contrat d'Assurance Individuelle Accident intégrant l'activité et en cours de validité.

Montant des cotisations :

Le montant de la cotisation comprend : la License FFESSM (39,20 €) + l'assurance individuelle loisir 1 (20 €) + dans le cas de passage de niveau la carte de niveau (12 €). Si le plongeur justifie d'une assurance individuelle couvrant la plongée, le prix de l'assurance individuelle loisir 1 sera dégrévé de la cotisation.

Plongeur préparant un brevet ou en perfectionnement :	214 €
Plongeur mineur (- de 18 ans au 02/10/2017)	160 €
Entretien (pas de cours, autonomie, fosse si disponibilité) :	118 €
Autres (licence seule, membre du bureau, bénévole, encadrant)	64 €

Documents à fournir :

- **Photocopie** du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée de moins de 3 mois
Pour un adhérent préparant un niveau : délivré par un médecin du sport, un médecin fédéral ou hyperbare
Pour un mineur : délivré par **un médecin fédéral obligatoirement**
(gardez l'original)
- Pour un mineur : une autorisation parentale
- La fiche d'inscription remplie et signée
- Un chèque correspondant au montant de la cotisation, libellé au nom de « *USP PLONGEE* »
- En cas d'inscription HandiSub, dossier sur demande

Horaires et lieux des séances

Le mardi de 19h00 à 21h00 : entraînement PMT et/ou bouteilles à Polytechnique
Le mercredi de 19h30 à 21h00 : entraînement HandiSub à La Vague
Le jeudi de 18h30 à 20h15 : entraînement section jeunes à Polytechnique
Le vendredi de 19h30 à 21h00 : nage libre et apnée à Polytechnique
Les cours de théorie ont lieu au foyer des sportifs Jacques Anquetil Stade G. Collet
Séances en fosse de 20m à Chartres, deux fois par mois le jeudi de 19h00 à 20h00

Matériel :

Le matériel de base, que vous devez acquérir, se compose d'un masque, de palmes et d'un tuba. Le club met à votre disposition le reste du matériel : les blocs, les gilets stabilisateurs ainsi que les détendeurs. Ce matériel représente un coût non négligeable, merci d'en prendre soin.

Rentrée :

La réunion de pré-rentrée sera organisée mardi 26 septembre pour présenter le déroulement de l'année.
La reprise des entraînements aura lieu **mardi 3 octobre 2017 pour les adultes** et **jeudi 5 octobre 2017 pour les enfants à la piscine de Polytechnique.**
Le planning des activités sera disponible dès la rentrée sur le site du club (www.usp-plongee.com).

Dossier à rendre au secrétaire ou à expédier par courrier dès que possible pour le bulletin d'inscription et la cotisation, et dès septembre pour la visite médicale.

Julien Perraud
24 Résidence du Parc d'Ardenay
91120 Palaiseau

LA LICENCE NE SERA DELIVREE QUE LORSQUE LE DOSSIER D'INSCRIPTION SERA COMPLET.